



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 11044

Texte de la question

M Jean Anciant attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la demande faite depuis quelques annees par l'Association nationale des retraites PTT, a savoir obtenir l'abonnement gratuit et l'octroi de 500 unites de base, avantage consenti a leurs collegues en activite. L'association considere, en effet, que les retraites PTT ont largement contribue et participe a l'expansion de ce secteur public.

Texte de la réponse

Reponse. - Il a ete decide de concretiser le lien qui unit les retraites des PTT au service public pour lequel ils se sont devoues tout au long de leur carriere. Aussi, les anciens fonctionnaires des postes et telecommunications, titulaires d'une pension civile de l'Etat en paiement, beneficent, a partir du 1er octobre prochain, de la gratuite de l'abonnement telephonique et des redevances de location-entretien du poste de base.

Données clés

Auteur : [M. Anciant Jean](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11044

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 1989, page 1342